

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Band: 18 (1938)
Heft: 2

Artikel: La société anonyme tacco à Zürich et Mulhouse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SOCIÉTÉ ANONYME TACO A ZURICH ET MULHOUSE

LA TACO, S. A., Zurich, s'est depuis longtemps spécialisée dans la fabrication et dans l'exportation de tissus suisses en coton fin.

Les articles qu'elle met en vente jouissent d'une excellente renommée. Citons, dans le genre classique : les voiles, opals, organdis, mousselines, popelines; en fantaisie : les organdis, imprimés et brodés, les imago, les ondor, autant de qualités appréciées par une clientèle qui englobe tous les pays.

Créations faites par des spécialistes en dessins et coloris toujours adaptés aux dernières exigences de la mode, recherchées par tous ceux qui sont à l'affût d'une nouveauté distinguée.

L'activité de la TACO S. A. se manifeste aussi par ailleurs. Ainsi, dans la fabrication des tissus marquisettes, unis et fantaisie pour rideaux. Puis, dans la vente, en France surtout, de tissus de marque imperméabilisés pour sport.

Un département spécial s'occupe essentiellement de broderies pour les marchés des Indes anglaises et néerlandaises, les Straits, etc.

Mais, indépendamment des articles cotons, la maison de Zurich s'est intéressée de bonne heure aux tissus rayonnés, fantaisie et imprimés. Là encore, elle s'est fait une place enviable. Ses collections se distinguent par une grande diversité de dessins, d'un goût qui ne suit point trop une tendance locale, mais porte un cachet plutôt international. En contact permanent avec tous les grands centres de la mode, ses créations forment un amalgame heureux de divers courants d'inspiration, d'orientation et d'originalité, fait que sa clientèle a toujours beaucoup estimé.

Le développement de ses affaires avec la France rendait nécessaire par la suite l'ouverture d'une maison à Mulhouse.

La fibre rayonne avait déjà fait son tour du monde. Alors qu'à son apparition, elle s'installait en concurrence sérieuse sur les grandes places de soie naturelle, une décentralisation s'opérait plus

tard. En effet, les progrès continuels de fabrication amenaient une diminution considérable du prix de revient et un rapprochement toujours plus grand vers les centres producteurs de cotonnades.

L'Alsace, ayant perdu son principal débouché pour ses impressions coton, était toute prête à accueillir cette fibre nouvelle et à réorganiser son industrie séculaire sur une autre base.

La création d'une succursale à Mulhouse se trouvait ainsi d'autant plus justifiée. Elle présentait en plus l'avantage d'un contact encore plus étroit avec la capitale de la mode, Paris, et le marché français en général. Tout cela ne pouvait qu'influencer favorablement les choses, de sorte qu'aujourd'hui, les créations de la maison à Mulhouse répondent, elles aussi, aux exigences de la clientèle la plus difficile.

En dehors de toutes les impressions classiques en rayonne ou coton, si particulières à la place de Mulhouse, la TACO S. A. a surtout apporté ses soins à la fabrication des tissus mats en rayonne, d'un standard de qualité plus élevé, d'un genre plus sélect. Ne mentionnons que son « crêpe mat Alvana », offert en une grande variété de dessins, vendu sur tous les marchés du monde. Une quantité d'autres articles en « Flesa », mats ou brillants, unis ou imprimés, certains contrôlés par « Natcha » ont su attirer l'attention de sa clientèle.

En collaboration avec Lyon, la TACO S. A. a voulu rehausser sa collection par des articles plus riches, soit en rayonne, soit en soie naturelle, fantaisie ou imprimés.

Elle a également porté son attention aux grands marchés coloniaux français, pour lesquels elle a créé des spécialités dont certains jouissent d'une faveur toute particulière de la part des populations indigènes.

Pour conclure, nous dirons que la TACO S. A. a constamment cherché à agrandir son rayon d'action et si des entraves de toutes sortes n'avaient pas paralysé l'exportation en général, sa progression eût été encore plus importante.